



- CSE Siège des 9 et 10 mars 2021 -

SOMBRES HORIZONS

Un audit pour seul projet... Voilà à cette heure ce que nous savons des perspectives de l'actuelle direction de l'Information. Une étude initiée avant la crise sanitaire, paraît-il, et qui a commencé il y a peu. Des objectifs énoncés mais obscurs, un contexte mais sans sous-texte. De quoi nous inquiéter quant à sa finalité. Planification de notre activité, conformité des organisations du travail avec les accords collectifs – la belle affaire ! – une dose de gestion de congés, répartition des tâches entre les services. Et ce qui nous chagrine le plus en ce moment, ce sont les conditions des recours aux CDD. Un serpent de mer souvent mis en avant quand la direction veut faire des économies et se séparer de précaires ayant acquis des droits à l'intégration. Nous n'avons pas à avoir peur d'un audit, tant la rédaction nationale est à flux tendu depuis des lustres. Mais en revanche, si cette étude met en avant les castings exacerbés, les journalistes mis à l'écart, brimés, maltraités, discriminés, alors nous sommes preneurs. Si cet audit met en avant le trop grand nombre d'encadrants dans nos services et notre direction, là aussi nous disons banco. Et enfin si cela remettait seulement l'information au cœur de nos journaux, nous pourrions accompagner la démarche. Mais rien de tout cela... mais on nous dit quand même de ne rien y voir de suspect. L'éditorial attendra... nous verrons a priori fin avril ce que donnera cet audit et surtout à quoi il sera utilisé. Nous, pendant ce temps- là, nous aimerions voir tellement de choses changer...

Autre question cruciale pour les rédactions du Siège : à quoi sera utilisée l'agence de presse interne que France Télévisions vient de créer, via sa filiale france.tv studio ? Cette structure sera-t-elle un outil permettant aux journalistes et techniciens du service public de produire plus de magazines et de documentaires pour nos antennes ? Ou, au contraire, cette filiale va-t-elle siphonner les rares magazines encore produits au Siège ?

Le SNJ exige des engagements fermes de la direction sur ce point. Nous souhaitons d'ailleurs qu'à l'occasion du lancement imminent de l'émission « Affaires Sensibles » sur France 3, le CSE Siège puisse examiner la répartition des productions des magazines d'information nationaux de 2015 à 2020 : quelle part pour la production interne, quelle part pour les achats extérieurs ?

Nous souhaitons aussi interpeller la direction sur la situation de certains correspondants. Certains journalistes de France 2 en régions vont connaître un changement radical de leurs conditions de travail. À Rennes et à Poitiers, ces correspondants de la rédaction nationale vont perdre leur bureau indépendant pour intégrer les « newsrooms » des rédactions régionales de France 3 à la faveur d'un déménagement dans de nouveaux locaux.

Il nous semble nécessaire que la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) du siège se saisissent de ce dossier dans le cadre d'une dégradation des conditions de travail. Devoir se fondre dans une « newsroom » dont les missions diffèrent avec un encadrement différent est un non-sens journalistique. Avec une perte importante de confort de travail.

En outre, avec la pandémie, cette intégration est également un non-sens sanitaire, d'autant que ces correspondants n'ont aucune possibilité de télétravail.

Nous voyons dans cette absorption les prémices d'un changement de mission des équipes, voire leur disparition pure et simple en tant que journalistes dédiées aux éditions nationales.

Il est important que la CSSCT du siège se penche sur ce dossier car elle concerne des journalistes de la rédaction nationale confrontés à un changement de structure.

Ce liminaire alerte aussi sur la situation que nous avons déjà évoquée à multiples reprises auprès de l'actuelle direction de l'information. Celle du service des journalistes reporters d'images. Des alertes qui ne sont pas prises au sérieux, renvoyant les intéressés à leur encadrement. Mais l'un des soucis réside justement dans la gestion de ce service. Sans détailler outre mesure les problèmes rencontrés par les salariés, nous demandons que le directeur de l'information reçoive les élus pour aborder les graves dysfonctionnements qui abiment ce service, entité essentielle dans notre rédaction.

Paris, le 9 mars 2021